

PREAVIS N° 30/2017

AU CONSEIL COMMUNAL

Square Perdtemps

Demande d'un crédit destiné à la réalisation de l'aménagement du Square Perdtemps pour un montant de CHF 197'990.- TTC

Délégée municipale : Mme Fabienne Freymond Cantone

1^{re} séance de la commission

Date	Mercredi 8 février 2017 à 19h30
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférence N° 1

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

I.1 Historique

Début 2014, la Municipalité a été informée que la place de jeux de Perdtemps ne répondait plus aux recommandations en matière de sécurité et que la vétusté de ses équipements ne permettait plus de les rénover. Parmi les 14 places de jeux que possède la Ville sur le domaine public et privé communal, la place de jeux de Perdtemps est prioritaire du point de vue de la sécurité.

Fin 2014, la Municipalité a décidé qu'il serait opportun, compte tenu du lieu, que l'étude de sa rénovation ne soit pas uniquement restreinte aux limites existantes de la place de jeux. Une réflexion sur l'ensemble du square de Perdtemps a donc été demandée, de manière à ce que le projet soit de plus large usage et pour favoriser les échanges intergénérationnels.

Compte tenu du projet « Cœur de ville » qui a pour but de rendre aux habitants, passants et promeneurs la Place Perdtemps et du succès rencontré par l'installation provisoire de la boulangerie Rougemont dans un édicule au courant de l'année passée, le lieu présente toutes les dispositions afin de réaliser un aménagement temporaire qui permettrait d'offrir un espace de rencontres attractif pour tous, animé et avec plus de possibilités d'usage que l'actuel.

Cette nouvelle approche permettrait, préalablement à la réalisation des constructions définitives envisagées par le projet Cœur de ville, de donner une âme au lieu en même temps que de tester un concept avant la réfection d'autres places de jeux.

Un groupe de travail a été constitué pour réaliser le cahier des charges nécessaire à l'étude d'un projet. Sur cette base, une étude d'aménagement pour le square de Perdtemps a pu être réalisée. Le présent préavis a pour but de présenter le projet d'aménagement pilote résultant de cette étude pour le Square de Perdtemps et de demander un crédit pour sa réalisation.

I.2 Contexte actuel

Le Square de Perdtemps est délimité au Nord-Ouest par la chaussée de desserte du parking, qui présente une contrainte pour la sécurité du lieu. Sur le haut du square, se trouvent le bâtiment de la ludothèque qui accueille les plus jeunes et la salle communale qui s'ouvre, elle, sur un espace dédié à la pétanque. Le square est délimité du côté du lac par une coursive qui surplombe un mur de soutènement. Cet accès fait office de promenade ombragée et permet de relier la rue des Marchandises à la rue Neuve. Compte tenu de sa situation, différents types d'usagers arpentent ainsi l'endroit.

Cet espace présente les atouts suivants :

- une topographie engazonnée plane et homogène ;
- un espace arboré ;
- une orientation optimale au Sud ;
- une accessibilité multiple ;
- une centralité attractive.

1.3 Objectifs

Le projet a pour objectifs :

- d’offrir des potentialités d’activités, de détente et de loisirs intergénérationnelles ;
- de décroïsonner l’espace ludique pour les enfants ;
- de proposer des lieux d’hospitalité (buvette, pique-nique, etc.) ;
- de favoriser l’existant et l’économie de moyens ;
- de proposer un espace évolutif et modulable.

2. Descriptif du projet

2.1 Descriptif du projet

Le projet « Explore », développé par le bureau Belandscape, propose un square destiné aux « explorateurs » de tous âges, en mettant en scène des modules en bois : les « platagones » (dont la forme s’inspire d’une feuille de platane inscrite dans un pentagone). Les « platagones » évoquent l’empreinte du temps, comme les feuilles qui se déposent sur le sol, afin de scénographier et d’organiser l’espace du square.

L’articulation des modules permet de générer différentes ambiances liées à toutes sortes de possibilités d’usage, tout en assurant une signature et un lien homogène à l’aménagement.

Les « platagones » regroupés forment de multiples îles thématiques et ludiques invitant à l’exploration et au délasserment.

La modularité permet de générer tout au long de la promenade paysagère :

- un espace d’hospitalité destiné à un édicule, avec une aire en revêtement stabilisé pour sa terrasse ;
- un espace central, comme espace ludique, dont l’écrin composé des « platagones » se décline en collines, banquettes et solariums, tant pour la détente que pour le jeu. Cet espace comprend une plage de sable, ou de gravier, pour augmenter l’esprit ludique lié à l’exploration de nouvelles activités, en lui associant la récupération d’un jeu existant et de nouveaux équipements ;
- un espace d’activités qui tisse, par l’extension des « platagones », de nouvelles possibilités de détente et d’échanges autour de la fontaine, de la ludothèque et du boulodrome pour investir l’environnement comme de nouvelles îles.

Le square ainsi réinventé par cette nouvelle poésie tirée du génie du lieu offre trois accès transversaux afin de relier le parking à la promenade ombragée.

Afin de renforcer la sécurité le long de la desserte d’accès du parking, une courbe peinte au sol permet de signaler la présence du piéton. Un dossier végétal vient aussi compléter la haie existante tout le long de la desserte tout en agrémentant le square. Ainsi, toutes les mesures de sécurité sont adaptées au jeune public concerné.

La modularité du projet permet d’envisager l’adaptation de certains espaces après sa réalisation ou suivant les expériences faites afin de réinventer une nouvelle île thématique par exemple, ou encore l’expérimenter en un autre lieu.

2.2 L'édicule

A la suite de l'installation d'une buvette provisoire à Perdtemps durant les travaux de rénovation du bâtiment de la rue Saint-Jean 24 (cf. 1.1 Historique), deux commerçants situés à proximité ont proposé à la Ville un concept pour l'exploitation saisonnière d'un édicule, au même emplacement, en journée et en soirée.

Leur proposition a été retenue et intégrée au projet, sachant qu'elle s'insérerait idéalement dans le concept en cours d'élaboration par la Municipalité. Ces futurs exploitants paieront donc l'installation et l'équipement de l'édicule, la location du terrain, ainsi que leurs diverses consommations d'énergie. La mise en exploitation de ce nouvel édicule se fera en parallèle, avec un permis de construire spécifique, mais en parfaite coordination avec l'aménagement du square.

2.3 Mandataire

Un bureau spécialisé dans les aménagements d'espaces publics, en particulier dans la création d'espaces temporaires, a été mandaté pour étudier le projet. Il est également proposé pour la réalisation définitive du square de Perdtemps.

2.4 Calendrier

Afin de disposer du projet le plus rapidement possible, le calendrier suivant est proposé :

- **Dépôt du présent préavis**
 - Demande du crédit de réalisation 30 janvier 2017
- **Dépôt en parallèle du présent préavis, de l'autorisation pour le square et l'édicule**
 - Requête en autorisation janvier 2017
- **Demandes d'offres**
 - Dossier préparatoire d'exécution, appels d'offres mars 2017
- **Réalisation**
 - Chantier en parallèle à la mise en place de l'édicule. Mai - juin 2017

Sous réserve de l'obtention du présent crédit et de la requête en autorisation

3. Incidences financières

1.00	Installation de chantier	
1.01	Travaux préparatoires	CHF 4'000.00
1.02	Installation de chantier	CHF 2'500.00
1.03	Evacuation et taxe de décharge	CHF 1'500.00
		CHF 8'000.00

NYON · PRÉAVIS N° 30/2017 AU CONSEIL COMMUNAL

2.00	Iles thématiques	
2.01	Fourniture et mise en place de module pentagone	CHF 41'400.00
2.02	Fourniture et mise en place de pièces spéciales	CHF 4'000.00
2.02	Fourniture et mise en place de dossier pour assises	CHF 5'000.00
2.03	Fourniture et mise en place d'une assise pied d'arbres	CHF 1'600.00
2.04	Fourniture et mise en place de bordure en bois massif	CHF 1'500.00
2.05	Fourniture, mise en place et réglage de sable (400 m2)	CHF 7'800.00
2.06	Décapage terre végétale, stockage et remise en place	CHF 5'400.00
2.07	Fourniture et mise en place de substrat de plantations	CHF 1'500.00
2.08	Fourniture et plantations de plantes vivaces type graminées	CHF 5'000.00
		CHF 73'200.00
3.00	Installations sportives et activités	
3.01	Fourniture et mise en place d'un filet de corde	CHF 2'500.00
3.02	Fourniture et mise en place d'un toboggan	CHF 2'500.00
3.03	Fourniture et mise en place d'un engin de chantier pour enfants	CHF 4'000.00
3.04	Fourniture et mise en place d'une table de ping-pong	CHF 6'000.00
3.05	Fourniture et mise en place d'une table de pique-nique	CHF 7'200.00
3.06	Fourniture et mise en place d'un barbecue en béton	CHF 4'000.00
3.07	Dépose, déplacement et remise en place de jeux existants	CHF 2'500.00
		CHF 28'700.00
4.00	Terrasse en stabilisé	
4.01	Fourniture et mise en place d'un deck bois devant buvette	CHF 1'500.00
4.02	Fourniture, mise en place et réglage d'un revêtement en gravier stabilisé	CHF 5'600.00
		CHF 7'100.00
5.00	Raccordements pour l'aménagement du square	
5.01	Budget pour raccordements sanitaires – adaptation arrosage	CHF 3'000.00
5.02	Budget pour raccordements électriques – appoint éclairage	CHF 3'000.00
5.03	Budget pour adaptation de l'arrosage automatique existant	CHF 2'000.00
		CHF 8'000.00
6.00	Divers et imprévus	
6.01	Divers et imprévus	CHF 7'000.00
		CHF 7'000.00
7.00	Honoraires et débours	
7.01	Prestations : Phase d'étude	CHF 22'880.00
7.02	Prestations : Phase de réalisation	CHF 26'000.00
7.03	Débours	CHF 2'444.00
		CHF 51'324.00
	TOTAL HT	CHF 183'324.00
	TVA 8.0 % arrondi	CHF 14'666.00
	TOTAL TTC arrondi	CHF 197'990.00

Ce devis a été établi par le bureau mandaté pour l'étude. Il a été calculé au moyen de valeurs de référence et d'avant-métrés. Ces montants ont fait l'objet de comparaison, par le mandataire, avec des réalisations similaires.

Dans ce devis, tout le matériel est réutilisable sur le parc même de Perdtemps une fois le projet de parc finalisé, ou sur toute autre place de jeux.

4. Aspects du développement durable

4.1 Dimension économique

Compte tenu du concept particulier du projet, l'équilibre des moyens proposés entre économie, qualité et durée pour un espace temporaire a été tout particulièrement étudié en proposant :

- l'utilisation de matériaux courants et sobres comme des revêtements de type gravier, sable et bois permettent également une mise en œuvre, une récupération et une reconversion aisées ;
- la conception et la forme des modules ont été étudiées de manière à ce que leur agencement, leur manutention et leur transport se fassent de façon optimale tout en permettant leur réutilisation dans un autre cadre ;
- la mise en œuvre particulière, par la réalisation en atelier de la préparation des composants de l'aménagement ainsi qu'en effectuant leur montage sur site de façon optimale, permet de minimiser les interventions lourdes par des machines.

4.2 Dimension sociale

L'objet même du projet est d'augmenter l'attractivité du lieu en proposant une scénographie qui permette de générer un grand nombre d'activités et de réinventer le partage de l'espace pour favoriser les échanges et les rencontres intergénérationnelles.

En plus de la symbiose opérée entre les activités que l'aménagement propose, la présence de l'édicule – par ses interactions avec son environnement – augmente les synergies de cet espace.

4.3 Dimension environnementale

L'économie des moyens évoquée plus haut permet de minimiser les éventuels impacts sur le site, compte tenu des matériaux qui ne demandent que peu ou pas d'infrastructure pour venir se poser sur l'état existant, sans en excaver le sol.

Le concept présente des matériaux drainant pour que le cycle de l'eau ou les réseaux existants n'aient pas à absorber plus de contraintes et soient ainsi ménagés.

Le projet bénéficie de sa situation et de l'arborisation existante qui n'est que très peu impactée, seule une charmille devra être enlevée.

Un écran végétal vient compléter la palette accompagnant le projet, s'affranchissant ainsi de certaines contraintes comme la proximité du parking.

Compte tenu du devenir de l'espace et du caractère temporaire de l'aménagement du square, la grande majorité des composantes du projet est récupérable et réversible.

5. Conclusion

En conclusion, il s'agit de rappeler que l'état actuel de la place de jeux ne répond plus aux attentes de la population et aux recommandations de sécurité.

Dans ce contexte, l'opportunité est offerte de réaliser un espace pilote, qui tienne compte de l'évolution à venir du lieu, avec un aménagement plus large, en termes d'usages et d'usagers.

La situation proche de la ville permet la réalisation d'un espace public ouvert, ludique, appropriable par tous et ne nécessitant pas de travaux lourds.

L'aménagement permet de répondre à l'urgence de démonter la place de jeux et de donner envie aux habitants et usagers de venir dans ce lieu, préfigurant le futur Parc Perdtemps prévu dans le projet Cœur de ville.

NYON · PRÉAVIS N° 30/2017 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 30/2017 concernant la demande d'un crédit pour financer la réalisation de l'aménagement temporaire du square Perdtemps,

ouï le rapport la commission chargée de l'étude de cet objet ;

attendu que le ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour :

décide :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 197'990.- TTC pour financer la réalisation de l'aménagement temporaire du square Perdtemps ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépense du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 5 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 janvier 2017 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

Annexes :

- Tableau d'investissement
- 3 Planches du Projet « Explore »

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 30/ 2017

Square Perdtemps.

Date: Nyon le

14.12.2016

Demande d'un crédit destiné à la réalisation de l'aménagement temporaire du Square Perdtemps
pour un montant de CHF 197'990.- TTC

Situation des préavis au 14.12.2016	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total des préavis votés par le Conseil communal	12'753'520	29'025'473	50'380'112	23'536'763	140'743'407	39'200'329

Situation des emprunts au 14.12.2016	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011	225'000'000	225'000'000	225'000'000	225'000'000	225'000'000	225'000'000
Emprunts au 1er janvier	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505	156'706'657	168'024'886
Evolution des emprunts durant la période +/-	-15'083'330	5'000'000	14'914'235	13'909'152	11'318'229	44'975'114
Emprunts fin période/date du jour	122'883'270	127'883'270	142'797'505	156'706'657	168'024'886	213'000'000

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis No.27)	24'200'000
Engagé	-10'515'799
Caution demandée	0
Disponible	13'684'201

Dépenses et recettes d'investissement	CHF TTC/HT	Estimation des dépenses d'investissements nets					TOTAL
		2016	2017	2018	2019	2020	
Descriptif/Libellé							
Aménagement Perdtemps	197'990	-	197'990	-	-	-	197'990
Total de l'investissement	197'990	0	197'990	0	0	0	197'990

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
5	39'598	
	39'598	

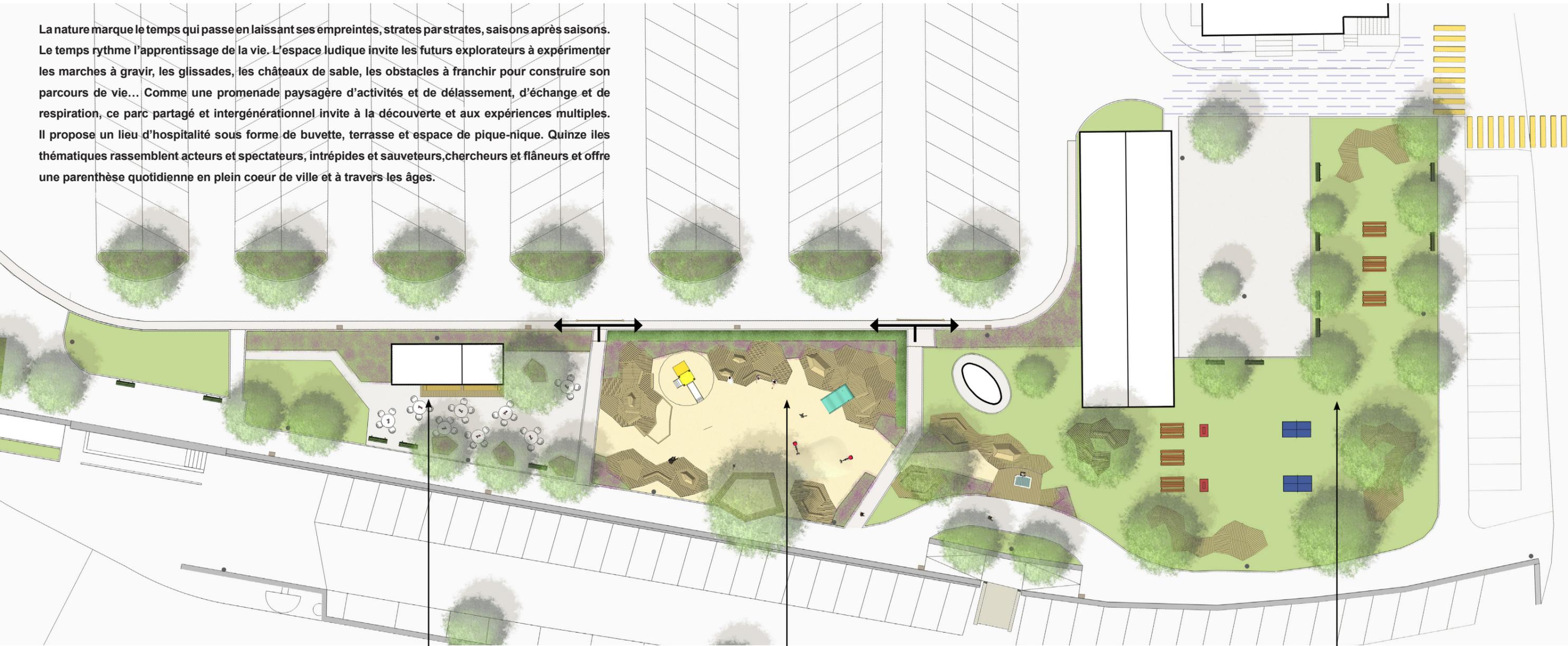
Financement du préavis	
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Trésorerie/Emprunts dont	197'990

Estimation des coûts d'exploitation		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Libellé / années							
Coût total d'exploitation		0	3'960	43'558	42'766	41'974	41'182
Intérêts en %	2.00%	-	3'960	3'960	3'168	2'376	1'584
Amortissements		-	0	39'598	39'598	39'598	39'598
Entretien		-	-	-	-	-	-
Personnel supp. en CHF		-	-	-	-	-	-
Personnel supp. en EPT		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Economies / Recettes		0	0	0	0	0	0
Recettes		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		0	3'960	43'558	42'766	41'974	41'182

EXPLORE !



La nature marque le temps qui passe en laissant ses empreintes, strates par strates, saisons après saisons. Le temps rythme l'apprentissage de la vie. L'espace ludique invite les futurs explorateurs à expérimenter les marches à gravir, les glissades, les châteaux de sable, les obstacles à franchir pour construire son parcours de vie... Comme une promenade paysagère d'activités et de délassement, d'échange et de respiration, ce parc partagé et intergénérationnel invite à la découverte et aux expériences multiples. Il propose un lieu d'hospitalité sous forme de buvette, terrasse et espace de pique-nique. Quinze îles thématiques rassemblent acteurs et spectateurs, intrépides et sauveteurs, chercheurs et flâneurs et offre une parenthèse quotidienne en plein coeur de ville et à travers les âges.



ESPACE D'HOSPITALITE



ESPACE LUDIQUE



ESPACE D'ACTIVITES

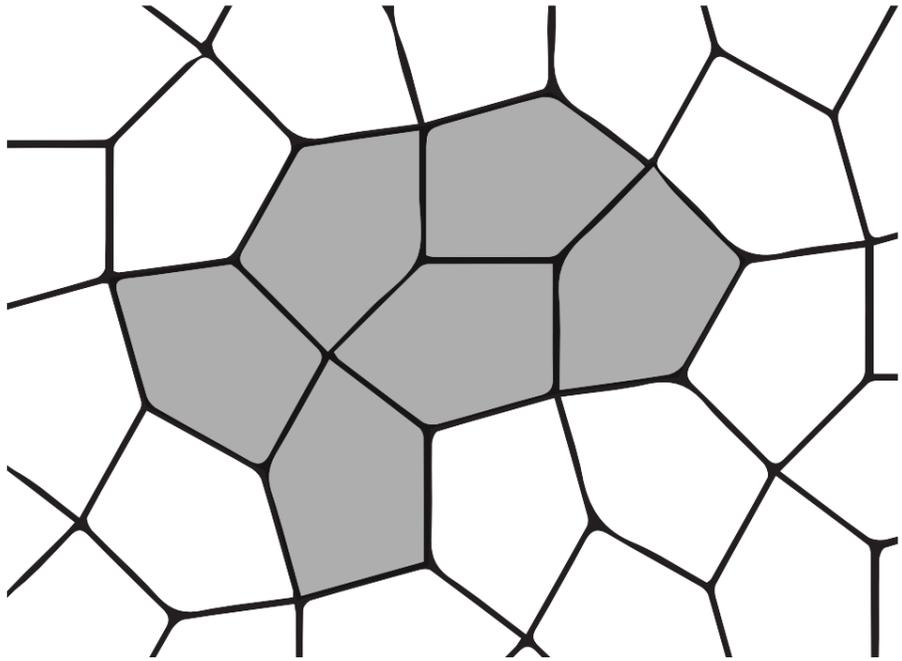
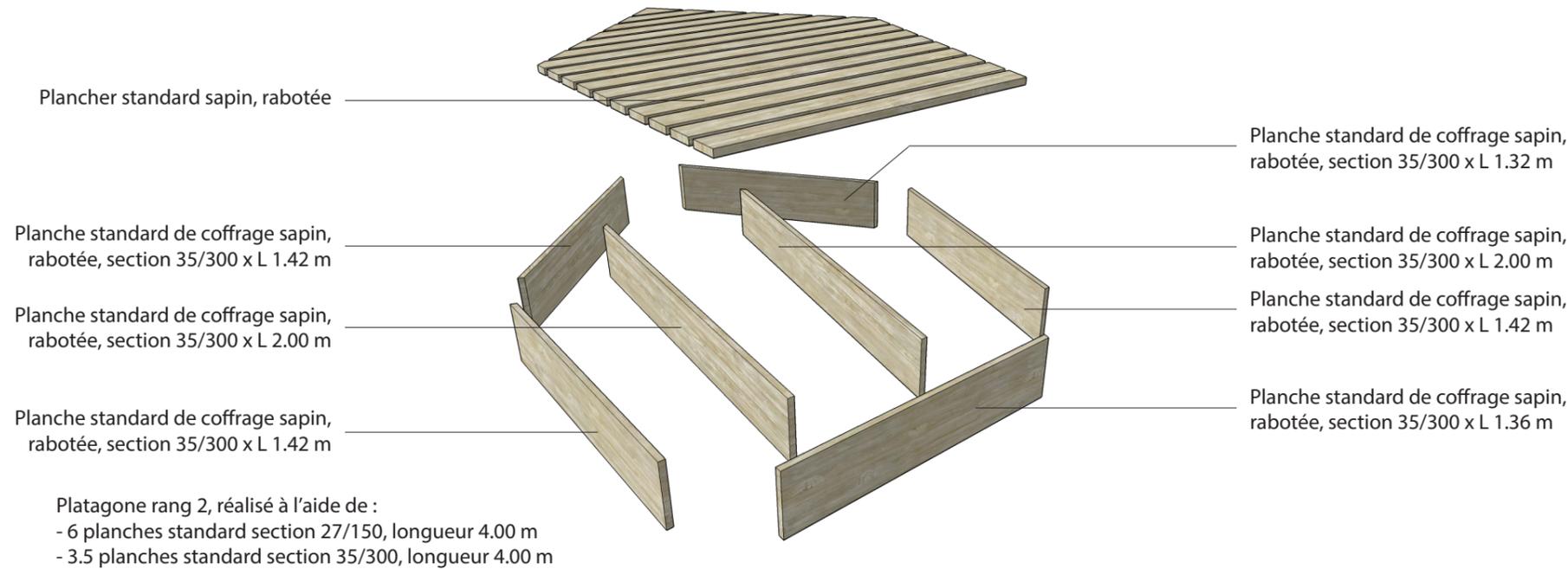
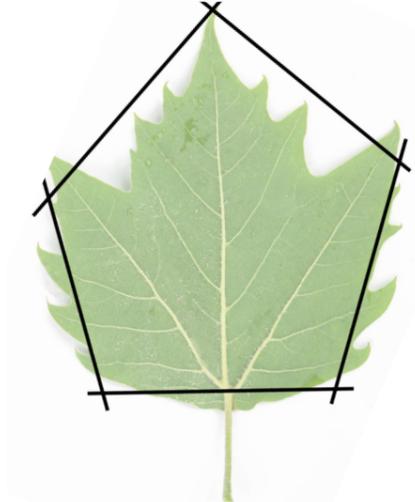


CONCEPT MODULAIRE ET PLATAGONE

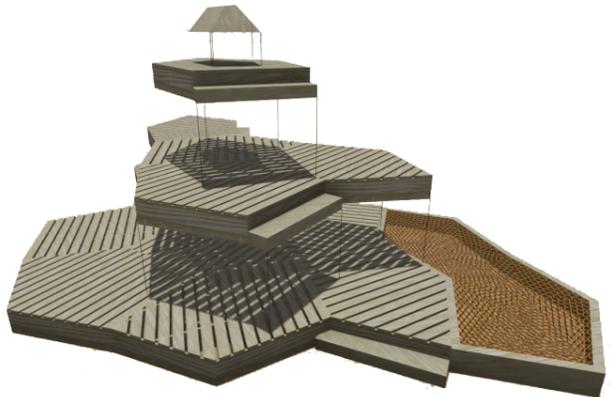
Comme une promenade paysagère d'activités et de délasserment, d'échange et de respiration, le parc partagé ludique et intergénérationnel invite à la découverte et aux expériences multiples. Destiné aux « explorateurs » de tous âges, cet espace convivial anime le cœur de ville et propose un lieu d'hospitalité sous forme de buvette, terrasse et espace de pique-nique.

La nature marque le temps qui passe en laissant ses empreintes, strates par strates, saisons après saisons. Etape par étape, le temps rythme l'apprentissage de la vie. ces instants invitent les futurs explorateurs à expérimenter les marches à gravir, les glissades, les châteaux de sable, les obstacles à franchir pour construire son parcours de vie...

La nature inspire et rythme notre quotidien par une succession d'instantanés partagés. Gardien de l'espace de Perdtemps, les platanes délimitent un terrain de jeux et d'expression au cœur de ville. Ces sentinelles habillent l'automne de feuilles colorées, autant de polygones couvrant le parc d'un tapis de feuilles.



modularité constructive
manutention simple et rapide



assemblage d'une île thématique



exemple d'île thématique - grimper et glisser

AMBIANCES ET VALEURS D'USAGES

